MATTHIEU ALFRÉ - OLIVIER SARFATI

ECS 2^E ANNÉE

HISTOIRE GÉOGRAPHIE GÉOPOLITIQUE

COMME AU CONCOURS



Matthieu Alfré

Matthieu Alfré est diplômé de HEC Paris (management privé), de Sciences Po Paris (affaires publiques) et de la Sorbonne (philosophie). Il intervient en histoire, géographie et géopolitique en classes préparatoires notamment au sein de MyPrépa. Grand voyageur autour du monde et fondateur de la société de conseil en géopolitique Alma Conseils, Matthieu Alfré propose sa vision de praticien des affaires internationales.

Olivier Sarfati

Diplômé d'HEC, Olivier Sarfati accompagne des candidats aux concours HEC depuis 20 ans. Il est également le fondateur de MyPrepa (www.myprepa.fr), organisme de cours entièrement en ligne spécialisé dans la préparation aux concours et examens. Il est par ailleurs l'auteur de nombreuses études sectorielles pour le compte du groupe Les Échos.

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit,

represente pour ravent de recin, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autori-

sation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du

droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

© Dunod, 2018 11, rue Paul Bert, 92240 Malakoff www.dunod.com

DANGER

ISBN 978-2-10-077290-2

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

PARTIE 1

L'EUROPE: LA DOMINATION DÉCHUE?

1 - COURS

La construction européenne face aux défis de la Méditerranée et du monde méditerranéen (1957-2017)

ANALYSE DU SUJET

Ce sujet complet se situe à l'interface de trois espaces géopolitiques qui sont abordés par les professeurs à savoir l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique. Invoquant l'objet géopolitique qu'est la Méditerranée, le sujet exige une forte capacité de synthèse de la part des candidats d'autant que ses bornes historiques sont amples. Pour le traiter au mieux, une analyse multi-scalaire s'impose de part et d'autre de la Méditerranée. S'il importe de mettre en lumière les contrastes entre l'Europe et le monde méditerranéen, il est plus essentiel encore de comprendre les dynamiques de cette relation. Alors que l'Europe connaît une crise multiforme, la question de la séparation, de l'association ou de l'intégration du monde méditerranéen ne peut manquer de se poser.

PLAN DÉTAILLÉ

1. Face aux défis de la modernisation méditerranéenne, l'Europe a fait figure de modèle attractif.

- a. Forte de son modèle démocratique, construit dans la paix, la construction européenne est susceptible d'attirer des populations en mal de liberté et de développement.
- b. L'attraction du modèle européen est d'autant plus forte que les contrastes sociodémographiques se sont bien approfondis vis-à-vis du pourtour méditerranéen.
- c. L'Europe n'exporte guère son modèle au-delà de la Méditerranée tant elle entretient encore une relation de domination avec son pourtour.

2. Pour autant, la construction européenne peine à intégrer pleinement son pourtour méditerranéen.

- a. Faute de s'être dotée de la vision et des institutions adéquates, la construction européenne n'a pas su adopter de position unifiée dans sa géopolitique de la Méditerranée.
- b. Lorsque les opinions publiques risquent de s'y opposer, l'Europe ne cherche guère à faciliter ce rapprochement avec son pourtour.
- c. Sans vision commune ni soutien des opinions, la construction européenne apparaît de plus en plus divisée face à sa périphérie économique en Méditerranée.

3. C'est pourquoi le monde méditerranéen met en question la robustesse de la construction européenne.

- a. D'un point de vue externe, l'instabilité géopolitique qui émane du monde méditerranéen rend impuissante la construction européenne.
- b. D'un point de vue interne, la prévalence des intérêts nationaux face aux migrations par la Méditerranée est le symbole de la désunion qui gagne l'Europe.
- c. Ces sources de pression plaident pour une gestion concertée de l'intégration des pays méditerranéens dans l'Union européenne et de l'association des autres nations de la zone.

L'île méditerranéenne de Chypre est le symbole fort des relations complexes qui se sont tissées au fil de l'histoire entre l'Europe et le monde méditerranéen. En effet, l'île d'Aphrodite est divisée en deux depuis 1974 par une ligne de clivage démilitarisée, contrôlée par l'Organisation des Nations unies (ONU), qui passe par la capitale Nicosie. Au Sud, la République de Chypre est membre de l'Union européenne depuis 2004. Au Nord, la République turque de Chypre du Nord ne l'est pas. Les deux zones géographiques semblent se rapprocher et s'éloigner au gré des perspectives de négociations dans le cadre de l'Union européenne. Le cas de Chypre montre combien l'intégration du monde méditerranéen à la dynamique de construction européenne fait débat.

Depuis son officialisation avec le Traité de Rome de 1957, la construction européenne a donné corps à l'Europe d'aujourd'hui par ses élargissements et ses approfondissements. Jusqu'à la sortie complète du Royaume-Uni, actée en 2016, l'Union européenne comporte 28 pays de la Finlande à l'Italie et du Portugal à la Grèce. Il s'agit d'un «processus politique et économique qui cherche à renforcer la coopération économique, diplomatique et politique en Europe de l'Ouest dans la perspective d'assurer la paix, la stabilité et la prospérité » pour Pascal Gauchon et Frédéric Pichon (Dictionnaire de géopolitique et de géoéconomie, article Construction européenne). Modèle politique fondé sur la paix et la démocratie, la construction européenne s'est donc aussi étendue en direction de la Méditerranée. Espace vaste de 2,5 millions de kilomètres carrés, cette mer «au milieu des terres», selon son acception romaine, a vu la glorieuse succession des grandes civilisations (grecque, romaine, byzantine) donner corps au monde méditerranéen. Quant à ce dernier, il inclut les pays qui jouxtent la Méditerranée ce qui indique qu'ils peuvent appartenir à l'Europe du Sud, à la jonction de l'Eurasie, au Proche-Orient ou à l'Afrique du Nord.

Or, ce cadrage géographique met en évidence trois caractéristiques fortes dans le monde méditerranéen. Comme l'indiquait à propos Yves Lacoste dans sa *Géopolitique de la Méditerranée*, cette zone est un «carrefour des civilisations». Ainsi, elle se veut un «enjeu stratégique majeur» notamment pour les relations entre les sociétés traditionnelles et les sociétés libérales. Ce qui, en dernière analyse, la constitue comme un «ensemble géopolitique conflictuel» qui connaît une forte instabilité. Puisqu'ils peuvent impliquer aussi des pays situés en Europe, ces échanges croissants, ces fortes convoitises et ces conflits risqués dans les pays du pourtour méditerranéen pourraient bien avoir un effet sur la construction européenne. Ils constituent autant de défis, qui sont des obstacles à surmonter, donnant lieu à des opportunités ou des menaces, qui peuvent être rencontrés par l'Europe dans ses relations avec les pays de la Méditerranée. La construction européenne apparaît-elle déstabilisée ou renforcée par les défis que le monde méditerranéen connaît?

Face aux défis de la modernisation méditerranéenne, l'Europe a fait figure de modèle attractif (1). Pour autant, la construction européenne peine à intégrer pleinement son

pourtour méditerranéen (2). C'est pourquoi le monde méditerranéen met en question la robustesse de la construction européenne (3).

*

Forte de son modèle démocratique, construit dans la paix, la construction européenne est susceptible d'attirer des populations en mal de liberté et de développe-

ment. Dans son texte séminal, intitulé Penser la Méditerranée et méditerranéiser la pensée, Edgar Morin considère que la Méditerranée « concentre en elle de façon virulente l'affrontement de tout ce qui s'oppose dans la planète: Occident et Orient, Nord et Sud, islam et christianisme (avec l'interférence aggravante du judaïsme), laïcité et religion, fondamentalisme et modernisme. Richesse et pauvreté». Force est de constater que la Méditerranée recouvre des lignes de clivage qui pourraient être des facteurs de tensions. Cette dynamique d'affrontement s'accompagne quand même d'une tendance au rapprochement. Car le Nord représente le modèle de ce qui peut attirer le Sud. Depuis l'accession à l'indépendance des pays du pourtour méditerranéen, c'est-à-dire avec la fin des protectorats ou des colonies, le Sud exprime son grand intérêt politique pour la construction européenne du Nord. Cette construction européenne est une promesse de paix et de développement pour les pays du Sud et de l'Est méditerranéen (PSEM). Ainsi, le Maroc demande son adhésion aux Communautés européennes en 1984, la Turquie en 1987 tandis que la Tunisie s'est portée candidate pour l'Union européenne en 1999. La construction européenne se présente comme un modèle politique attractif pour bien des pays du pourtour méditerranéen à potentiel de tensions.

L'attraction du modèle européen est d'autant plus forte que les contrastes sociodémographiques se sont bien approfondis vis-à-vis du pourtour méditerranéen.

Dans *Le rendez-vous des civilisations*, Emmanuel Todd et Joseph Courbage rappellent qu'il existe une forte pression démographique au sein des PSEM. Si leur convergence démographique est en cours, elle s'explique davantage par un phénomène d'imitation que par un effet de rattrapage du développement économique. Cette convergence démographique continue du reste d'avoir une portée limitée. En effet, les indices de fécondité sont inférieurs à 2 en Europe de l'Ouest contre proches de 2,5 en Afrique du Nord et 3 au Proche-Orient. La pyramide des âges a même une base large ce qui est synonyme de jeunesse pour la population méditerranéenne. Par exemple, alors que l'âge médian est inférieur à 30 ans dans les PSEM, il est supérieur à 40 ans dans les pays d'Europe. Or, ces populations jeunes en forte croissance perçoivent l'écart de richesse qui existe avec les pays membres de la construction européenne. Un Français est en moyenne 8 fois plus riche qu'un Marocain. Au sein de ce contexte social sous pression dans le pourtour méditerranéen, les écarts de richesse avec les pays d'Europe ne peuvent que contribuer à les rendre encore plus attractifs.

Tableau 1.1 – Les classements des indices de développement humain (IDH) de part et d'autre de la mer Méditerranée en 2015

| Pays | Classement mondial | IDH |
|---------|--------------------|-------|
| Israël | 19 | 0,899 |
| France | 21 | 0,897 |
| Italie | 26 | 0,887 |
| Espagne | 27 | 0,884 |
| Grèce | 29 | 0,866 |
| Turquie | 71 | 0,767 |
| Algérie | 83 | 0,745 |
| Libye | 102 | 0,716 |
| Égypte | 111 | 0,691 |
| Maroc | 123 | 0,647 |

Source: Organisation des Nations unies pour le développement.

L'Europe n'exporte guère son modèle au-delà de la Méditerranée tant elle entretient encore une relation de domination avec son pourtour. En effet, les relations économiques entre l'Europe et les PSEM sont restées tributaires d'une histoire coloniale constituée par l'exploitation. Par exemple, les pays d'Afrique du Nord ont dû structurer leur décollage économique grâce aux industries extractives. Le cas emblématique de l'Algérie, décolonisée par les accords d'Évian de 1962, peut l'illustrer avec évidence. L'orientation socialiste des politiques économiques débouche sur une industrialisation planifiée de 1962 à 1985. Cette politique de structuration économique ne s'accompagne guère d'une remontée des filières industrielles qui aurait permis de diversifier l'économie. Aujourd'hui, le tiers du produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie dépend des hydrocarbures. Comme la Sonatrach dans le secteur de l'exploitation du pétrole, les entreprises publiques trouvent leurs débouchés sur les marchés européens du fait d'accords existants. Ainsi, la croissance économique en Afrique du Nord reste centrée sur l'exploitation à faible valeur ajoutée des ressources naturelles. Les échanges économiques avec le modèle politique ne contribuent guère à un développement équilibré ce qui explique que des PSEM risquent la relégation au rang de périphérie.

*

La conjonction des défis du monde méditerranéen transforme la construction européenne en modèle. Sa stabilité politique, son équilibre démographique ou son développement économique apparaissent, peut-être à tort, comme des traits désirables de l'Europe. Pour autant, les obstacles à l'intégration du pourtour méditerranéen dans la dynamique de la construction européenne ne manquent pas. Le manque de projet 2

politique, la réticence des opinions publiques et la division de l'action économique en sont autant qui ne favorisent pas un rapprochement bénéfique.

*

Faute de s'être dotée de la vision et des institutions adéquates, la construction européenne n'a pas su adopter de position unifiée dans sa géopolitique de la Méditerranée. D'une part, en l'absence de vision commune forte en matière de politique extérieure, l'Union européenne ne s'est pas imposée face aux priorités des superpuissances du moment. Pendant la guerre froide, les deux Grands sont intervenus dans les Balkans ou le Sinaï en l'absence de l'Europe. Et les accords de Camp David de 1978 ou les accords d'Oslo de 1999 montrent toute l'influence américaine au Proche-Orient. D'autre part, la force et la clarté des institutions ont longtemps pu manquer pour élaborer cette politique publique. La formalisation de la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) instituée en 1992 par le traité de Maastricht n'a pas eu les effets bénéfiques escomptés. La politique extérieure de l'Union européenne a été éclatée entre plusieurs fonctions faute de vision politique. Le secrétaire général du Conseil, le Haut représentant pour la PESC et le Commissaire européen aux relations extérieures voient toutefois leurs fonctions réunies dans le poste de Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Ainsi, le monde méditerranéen ne peut se rapprocher de la construction européenne quand celle-ci ne dispose ni de la vision ni des institutions adéquates pour faire prévaloir ses positions.

Lorsque les opinions publiques risquent de s'y opposer, l'Europe ne cherche guère à faciliter ce rapprochement avec son pourtour. À l'échelon des pays, dans les années 1970, suite aux appels de main-d'œuvre pour reconstruire l'Europe, les opinions publiques peuvent sembler réticentes à l'intégration de communautés d'origines étrangères. C'est ce qui éclaire le durcissement de la politique migratoire en France à partir de 1975 au sujet des droits de la nationalité, d'asile ou de séjour. Même à l'échelon européen, tout au long des années 1980, les négociations concernant la convention de Schengen restent âpres et tendues jusqu'à sa signature en 1985. Certes, la mise en œuvre de l'espace de Schengen, qui promeut la libre circulation intérieure ou le contrôle des frontières extérieures, est réalisée à partir de 1995. Mais, elle se fait avec de grandes hésitations face à l'espace méditerranéen. Par exemple, la Bulgarie ou la Croatie, appartenant à cet espace méditerranéen, ne se situent pas au sein des frontières de Schengen en vue d'éviter autant que possible des migrations considérées comme indésirables. Quelle qu'en soit l'échelle, la politique migratoire ne favorise pas les migrations constructives en provenance des PSEM. En l'absence de soutien inconditionnel des opinions publiques, la construction européenne ne peut guère s'approcher son pourtour méditerranéen.

Sans vision commune ni soutien des opinions, la construction européenne apparaît de plus en plus divisée face à sa périphérie économique en Méditerranée. Pour le saisir, il s'agit de dissocier deux groupes de pays. D'une part, les pays membres de l'espace européen ont fait l'objet d'une tentative d'insertion rapide au sein de la